

Paris, le 15 décembre 2016

RALLYE

Annulation d'actions

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 15 décembre 2016, a décidé d'annuler 12 000 actions acquises par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le capital social est ainsi ramené de 146 335 578 euros à 146 299 578 euros divisé en 48 766 526 actions de 3 €, entièrement libérées.

Contact :
Franck HATTAB
+33 (0) 1 44 71 13 73